



REPRISE des services Au centre de loisirs municipal Epidémie de COVID-19

Accueil des familles au centre socio-culturel pour tous les enfants:

- Couloir directionnel avec grilles et fléchages pour différencier les entrées et sorties des familles, au moment du dépôt et récupération des enfants ainsi que des inscriptions des parents
- Bureau d'accueil à l'extérieur des locaux pour accueillir les familles. En cas d'intempérie, le bureau d'accueil sera sous le préau à l'entrée du centre socio-culturel
- Mise en place d'affichages directionnels ainsi qu'informationnels sur les gestes barrières.
- Les parents devront disposer de leur propre stylo pour pouvoir signer la feuille de départ des enfants. En cas d'oubli, le centre prêtera un stylo à usage unique qui sera ensuite désinfecté
- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition à l'entrée du bureau du centre pour les personnes venant au bureau
- Si à titre exceptionnel, un parent doit récupérer son enfant en-dehors des horaires d'ouverture, celui-ci devra au préalable appeler la direction. Aucun parent ne pourra rentrer dans les locaux.

Inscriptions pour les vacances d'été

- Un couloir sera délimité pour les inscriptions avec marquages au sol. Les parents entreront par la porte côté accueil et repartiront côté porte marron.
- Pas plus de deux parents à la fois dans le bureau de la direction.
- **Elargissement des horaires d'inscriptions : mardi après-midi ; jeudi toute la journée, vendredi matin, mercredi sur rendez-vous**
- **Les inscriptions pour l'été s'effectueront à partir du 19 mai 2020**
- Lors des inscriptions, les parents devront porter un masque, avoir leur propre stylo et avoir pré-rempli la feuille d'inscription
- L'appareil pour les cartes bleues sera désinfecté après chaque utilisation
- Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée du bureau

Accueil des enfants :

- Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie de l'établissement pour que les enfants se désinfectent obligatoirement les mains
- **Il est demandé aux parents :**
 - ▶ **de fournir à leur(s) enfant(s) une gourde ou bouteille nominative ainsi qu'un masque (dans la mesure du possible)**
 - ▶ **de prendre obligatoirement la température de leurs enfants avant de les amener au centre de loisirs**
- Aucun jouet individuel provenant du domicile ne sera accepté au sein du centre de loisirs
- **Si l'enfant a plus de 37.8 de fièvre, il ne pourra pas être accueilli au sein du centre de loisirs**
- Des modalités d'accueils et d'inscriptions seront données aux parents.
- Si un enfant n'est pas scolarisé pendant cette période, il ne pourra pas bénéficier du service

MAIRIE DE JONQUIERES

- Durant la journée, un animateur sera dégagé de l'encadrement des enfants afin d'assurer la prise en charge de(s) enfant(s) à l'accueil de l'établissement afin de le conduire dans sa salle, de procéder à la désinfection des tables et divers matériels
- Chaque enfant sera affecté, pour la journée, dans une salle nominative qui comportera 10 enfants maximum, encadré par un ou deux animateurs
- Un porte manteau nominatif sera affecté à chaque enfant pour la journée en respectant une distanciation entre chaque porte-manteau
- Chaque animateur sera dans sa salle pour pouvoir accueillir son groupe
- Chaque salle disposera d'un point d'eau avec du savon. En cas d'absence de point d'eau, du gel hydro-alcoolique sera à la disposition des enfants
- **Durant la crise sanitaire en cours, il n'y aura pas de petit déjeuner le matin.**
- Toutes les portes resteront ouvertes pour éviter la manipulation au niveau des poignées.

Temps d'activités et temps libres :

- Les groupes resteront à des distanciations raisonnables avec le même groupe d'enfants et le même animateur toute la journée.
- Les animations mise en place respecteront au mieux les règles de distanciation physique
- Dans chaque salle, les groupes constitués comprendront 10 enfants maximum encadrés par 1 animateur pour les plus de 6 ans et 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans
- Le nombre d'enfants sera limité dans la cour.
- La répartition des enfants au niveau des tables d'activités se fera dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciations physiques.

Cantine :

- 2 services de cantine seront organisés pour les maternelles et les primaires ; un planning horaire sera établi par groupe pour chaque service.
- Le cheminement au sein de la cantine sera exactement le même que celui mis en place pour le scolaire.
- Obligation de se laver les mains avant de rentrer dans la cantine ainsi qu'en partant.
- Concernant le self, un agent sera affecté au service car les enfants ne se serviront pas eux-mêmes
- Pour les maternelles comme pour les primaires, la répartition des enfants se fera à raison de deux enfants par table. Lorsque le groupe d'enfants aura fini de se restaurer, il repartira avec son animateur respectif. Un agent sera affecté à la désinfection des tables pour permettre d'accueillir les autres groupes d'enfants.
- Avant et après la restauration, les groupes d'enfants seront répartis dans des cours distinctes : cour d'école Boucher nord, cour d'école Boucher sud, cours au centre socio-culturel, cours d'école F.Mistral élémentaire, cours d'école F.Mistral maternelle.
- Le premier service commencera à 11 h 15 pour les primaires et maternelles.

Goûter :

- Pour des raisons sanitaires et d'organisation, il sera distribué des goûters individuels fournis par le centre de loisirs.

MAIRIE DE JONQUIERES

Sieste :

- La sieste est maintenue dans deux salles différentes avec des lits nominatifs.
- Les draps et couvertures seront lavés après utilisation.
- Chaque lit sera disposé pour respecter une distanciation de 1 m 50.
- La capacité maximale d'accueil est fixée à 20 enfants maximum.

Nettoyage :

- Un nettoyage approfondi sera effectué par les agents d'entretien selon les préconisations en cours.

Agents :

- Concernant les temps de préparation, nous limiterons les réunions. Lors d'une réunion, la distanciation et/ou le port du masque sera obligatoire.
- Le 11 mai, une réunion avec l'équipe sera organisée pour expliquer les gestes barrières préconisés et l'organisation du service en cette période de crise sanitaire.
- 1 kit sanitaire sera remis à tous les animateurs. Celui-ci comprend : un gel hydro-alcoolique, 3 paires de gants, 2 masques jetables pour la journée, une visière. Le port du masque sera obligatoire en présentiel enfant.
- Un rappel d'utilisation du masque sera fait à l'équipe.
- Le taux d'encadrement sera de 1 pour 10 enfants concernant les + de 6 ans et 1 pour 8 enfants concernant les – de 6 ans.
- Les animateurs auront leur pause de 30 minutes au maximum au bout de 6 heures de travail.

Horaires :

- **Accueil des enfants le mercredi de 7 h 45 à 17 h 45**
- **Accueil bureau (à partir du 20 mai) pour inscription été :**
 - ▶ **Mardi 14 h 00 / 17 h 00**
 - ▶ **Mercredi sur RDV de 7 h 45 / 9 h 00 et 17 h 00 / 17 h 45**
 - ▶ **Jeudi 9 h 00 / 12 h 00 et 14 h 00 / 17 h 00**
- **Horaires agents en 3 équipes :**
 - ▶ **7 h 30 / 17 h 30**
 - ▶ **7 h 45 / 17 h 45**
 - ▶ **8 h 00 / 18 h 00**

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
